

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1266-472X

La Charte

94^e ANNÉE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2023 N° 3

89^e CONGRÈS À TOURS

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

19^e édition du trophée Civisme et Défense 4

Création de la commission paritaire de financement des projets pédagogiques exceptionnels 4

Partenariat entre la FNAM et le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse 5

La FNAM reçue à la Sorbonne 5

Action de la commission de la solidarité à l'hôpital de Garches 6

89^e CONGRÈS 7

HISTOIRE 24

Dun-sur-Meuse 24

14-18 : Une vie tranchée 28

Le dernier carré du Donon 32

Indochine 1952 37

LES GROUPEMENTS 43

BD MAGINOT 49

IGESA 50

La Charte

ISSN 1269-472X

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

Juillet - Août - Septembre 2023. Dépôt légal à parution.



Première de couverture : La place Plumereau à Tours.

© Wikipedia

4^e de couverture : Les drapeaux se rendant à la mairie de Tours pour l'hommage.

© Benjamin Dubuis pour la FNAM

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 71 40

Email : fnam@maginot.asso.fr

Site internet : www.federation-maginot.com

CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : René Peter

Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino

Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal

Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr

Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :

Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur

ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,

13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Poursuivre...

Notre congrès a été, d'après les témoignages reçus, apprécié par tous. Cela concerne aussi bien l'organisation générale que le contenu de nos prestations et bien sûr l'après-midi mémoriel et festif. L'objectif fixé, mieux faire connaître la Fédération et réhabiliter la mémoire d'André Maginot, a été atteint.

Les prises de parole de Mme la ministre, de la PDG de la FDJ et de la directrice générale de l'ONaCVG ont suscité un réel intérêt par la qualité des informations, toutes d'actualité. Le dépôt de gerbes dans le majestueux péristyle de l'Hôtel de ville, en présence de l'adjointe au maire, a constitué un vrai bouquet final à ce congrès.

Comme je l'ai dit, la FNAM, fière de son passé, bien ancrée dans le présent, n'en est pas moins tournée vers l'avenir.

Je veux, à ce sujet, remercier tous les présidents qui ont bien compris l'intérêt de valider la cooptation du général Paul Dodane, expert reconnu du code des pensions d'invalidité et du droit à réparation. Sa présence au sein de la commission des droits, présidée par Francis Barbier, va nous permettre d'être encore plus efficaces dans ce domaine à l'avenir.

De même, j'ai évoqué notre souhait de renforcer les compétences de notre CA avec un spécialiste de la comptabilité et de la finance, qui viendra épauler notre trésorier général, Michel Preud'homme, et d'un juriste. L'une de ces personnes, comme je l'ai dit, a été identifiée et semble convenir. Pour

la seconde, le processus est en cours. J'espère que cette démarche débouchera favorablement afin d'être mieux armés pour assurer la pérennité de la FNAM et mener à bien nos prochains projets.



Le tout premier est hautement symbolique puisqu'il s'agira de célébrer le centenaire du ravivage de la Flamme le 11 novembre 2023, Flamme allumée le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la Guerre.

Nous en serons le principal acteur, et c'est bien normal, aux côtés du général de corps d'armée Christophe de Saint-Chamas, président de l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation », qui a la lourde charge d'organiser cette célébration.

L'année à venir sera importante pour la FNAM. En effet de nombreuses cérémonies seront organisées pour les 80 ans des opérations de 1944 qui ont permis de libérer la France. Nous y tiendrons toute notre place et, selon le lieu de ces commémorations, vous y serez bien évidemment associés.

En attendant que cela prenne forme, continuons à être attentifs à nos anciens, à défendre nos droits et à accompagner les jeunes dans leur travail de mémoire.

Général (2S) René PETER
président fédéral

19^e édition du trophée Civisme et Défense

© Laurent Mouche/FNAM

Mme Florence Smits, inspectrice générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, et M. Jacques Tissier, président de l'association Civisme, Défense Armée Nation (CIDAN), ont présidé la remise du trophée Civisme et Défense 2023, le jeudi 13 avril 2023, dans les salons du Sénat, en présence de M. Christian Cambon,



de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM et membre du jury, a remis l'accessit du prix de l'éducation à la défense à l'Institut de Recherche Criminelle de la gendarmerie nationale de Pontoise.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette manifestation qui a rassemblé 150 personnes. Plusieurs sénatrices et sénateurs accompagnaient le vice-président du Sénat, Christian Cambon.

Création de la commission paritaire de financement des projets pédagogiques exceptionnels

© Laurent Mouche/FNAM

Le lundi 15 mai 2023 à Balard, Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a signé la convention de création de la commission paritaire de financement des projets pédagogiques exceptionnels entre la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives,



représentée par le contrôleur général des armées Sylvain Mattiucci, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête représentée par son président, M. Patrick Remm, et la Fédération Nationale André-Maginot représentée par son président, le général (2s) René Peter.

Partenariat entre la FNAM et le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse

Vendredi 16 juin 2023, M. Cyril Carnevilliers, président de la commission mémoire et jeunesse, représentant le président fédéral, et le général de division Didier Fortin, ont signé une convention de partenariat entre la FNAM et le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse.

L'objet de cette convention consiste au développement d'un partenariat visant au renforcement et à la promotion du lien armées-jeunesse par le soutien aux actions réalisées dans le cadre des dispositifs des classes de défense et de sécurité globales gendarmerie, des associations des cadets de la gendarmerie dans chaque département du territoire national et de tout autre dispositif que les deux parties jugent utiles de promouvoir, d'un commun accord.



© Laurent Mouche/FNAM

La FNAM reçue à la Sorbonne

Pour remercier la FNAM de sa contribution à la préparation au Concours National de la Résistance et de la Déportation des élèves de l'académie et plus généralement à la Mémoire, M. Christophe Kerrero, recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et Île-de-France, a tenu à rencontrer notre fédération autour d'un déjeuner dans l'enceinte de la Sorbonne.



© Rectorat de Paris – Sylvain Lhermie

À l'issue, la signature d'une convention entre l'académie et notre Fédération a été officialisée. Étaient présents à cet événement le directeur de l'ONaCVG de Paris, le président du Souvenir français, M. Serge Barcellini, le représentant de l'association de la 2^e DB et plusieurs professeurs enseignant dans des établissements parisiens. Le président délégué, M. Christian Piquet, représentait le président fédéral pour la signature de ce document.

Action de la commission de la solidarité à l'hôpital de Garches

Jeudi 15 juin 2023, dans le cadre de son activité solidarité, le président délégué, M. Christian Piquet, représentant le général (2S) René Peter, président fédéral, a remis un chèque de 100 000 € au professeur François Genet, chef du service de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (92), dans le but de créer un institut de santé Parasport connecté (ISPC).



M. Richard Pernod, administrateur de la FNAM et porteur du dossier, était également présent à la cérémonie de la remise du chèque, ainsi que le directeur général, M. Philippe Fourny, les docteurs Solène Stephan et Léo Barassin, l'ergothérapeute Bryan Boronat, et l'infirmier Karim Marir.

La Charte : papier ou numérique ?

Chères lectrices, Chers lecteurs,

La Charte vous est actuellement proposée au format papier et au format numérique disponible sur notre site Internet : www.federation-magnot.com

Si vous ne souhaitez plus la recevoir sous la forme papier, merci de nous le faire savoir au 01 40 46 71 40 ou par email à fnam@magnot.asso.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Sur notre site, la revue est toujours accessible et téléchargeable.





89^e congrès
Tours (Indre-et-Loire)

Palais des Ducs de Touraine - Maison des Combattants

Discours de bienvenue de Mme Anne Bluteau, adjointe au maire de Tours

Extraits

C'est un honneur pour la ville de Tours de recevoir aujourd'hui le congrès de cette si belle association qu'est la Fédération Nationale André-Maginot.

C'est un honneur de compter parmi nous autant de vétérans qui se sont offerts pour la Nation.

C'est un honneur, madame la ministre, de vous accueillir aujourd'hui. (...)

Vous, anciens combattants, êtes l'un des relais de transmission des valeurs républicaines qui étaient si chères à André Maginot. Vous êtes les témoins et les acteurs du passé des combats pour la France.

Vous connaissez la valeur de la vie, l'horreur de la guerre, le prix de notre liberté et de notre mode de vie.

Ainsi, encore aujourd'hui, vous portez vos témoignages à la jeunesse qui sera l'avenir de notre Patrie et de l'Europe, qui devra assumer de grandes responsabilités.

Malheureusement, l'avenir ne s'annonce pas radieux pour la France et pour le monde : les tensions géopolitiques s'accroissent, les ressources se font rares, nos armées se préparent au pire et le climat social est tendu. Alors, il est une nécessité de rappeler à la jeunesse que la paix est un luxe et que la démocratie peut toujours être renversée. Il faut aussi transmettre le patriotisme que nous portons en chacun de nous, les valeurs d'entraide et de cohésion qui sont chères à l'armée, et s'unir autour de nos couleurs.



Tout cela, nous ne pouvons le faire sans vous, sans la FNAM et sans l'État, qui œuvre déjà à travers vous, madame la ministre, à ce processus.

J'aimerais reprendre l'un de vos fameux frères d'armes et compagnon de la Libération : « Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises ». Accordons-nous sur ces paroles d'Hubert Germain et attisons les braises en conviant la jeunesse à nos cérémonies, en témoignant dans nos écoles, collèges et lycées.

Ne laissons pas s'éteindre le feu qui embrase notre foyer : la France.

Vive la République, vive la France !

Discours d'ouverture du général René Peter, président fédéral de la FNAM

Extraits

Je vous remercie d'être à nouveau présents pour ce 89^e congrès qui revêt cette année une importance particulière puisqu'il est placé sous le haut patronage du président de la République, M. Emmanuel Macron.

C'est aussi pour nous l'occasion de célébrer deux anniversaires, le 135^e de la création de l'Union fraternelle des blessés en 1888 la doyenne des associations du monde combattant et le 70^e de son appellation actuelle FNAM en 1953 [...].

Cela nous permet de réhabiliter la mémoire d'André Maginot, « Patriote exemplaire ». Tel est d'ailleurs le nom donné à la bande dessinée que nous avons réalisée à cette occasion. En effet, nous les anciens combattants, et trop souvent sans le savoir, nous lui devons la plupart des droits à réparation dont nous bénéficions.

Avant d'ouvrir ce congrès, je voudrais remercier Mme l'adjointe au maire [...] pour sa présence aujourd'hui [...]. Nous avons d'autres personnalités [...] qui nous font l'honneur d'être parmi nous :

- La directrice générale de l'ONaCVG Mme Véronique Peaucelle-Delelis, fidèle parmi les fidèles, [...];
- Le gouverneur des Invalides, le général de corps d'armée Christophe de Saint-Chamas. Nous travaillons souvent et bien ensemble et nous sommes à ses côtés pour l'aider [...] à

organiser la cérémonie du centenaire du ravivage de la Flamme le 11 novembre 2023. (...);

– Enfin, quelqu'un de moins connu du monde combattant mais d'une importance capitale pour notre fédération [...], Mme Stéphane Pallez, présidente directrice générale de la Française des Jeux. (...)

Je terminerai mon propos en précisant que M. le ministre des Armées devait également être parmi nous aujourd'hui, mais que la discussion au Sénat de la LPM (Loi de Programmation Militaire) le retient à Paris et qu'il s'en est excusé.

Nous aurons vers 11h15 l'honneur de recevoir la secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, Mme Patricia Mirallès, accompagnée par le préfet d'Indre-et-Loire M. Patrice Latron.

(...) Il est temps maintenant d'enchaîner et d'ouvrir officiellement ce congrès.

Merci de votre attention.



Rapport moral de M. Daniel Standaert, secrétaire général

Extraits

Nous sommes réunis cette année à Tours pour la 89^e assemblée générale (...).

Sont présents : 111 présidents et 45 représentants. Ce qui représente plus de la moitié des groupements, 156 GR présents sur 225, ce qui prouve votre fidélité à la Fédération. (...)

Durant l'année 2022, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois. Le 20 janvier 2022, [...], Mme Marie-France Rodgers, administratrice et secrétaire nationale, a fait le choix de ne pas renouveler son poste d'administratrice aux prochaines élections de juin. À Saint-Étienne, huit administrateurs ont été élus dont deux nouveaux (...) : Cyril Carnevilliers et Dominique Burlett.

Aujourd'hui, la FNAM compte 225 groupements pour environ 180 000 membres. (...)

Mécénats et Partenariats avec la FNAM :

- « Le gouverneur militaire de Paris (GMP) », le général de corps d'armée Christophe Abad, au profit de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée-ADO ;
- « L'Armée de Terre », le major général de l'armée de terre, le général de corps d'armée Patrice Quevilly, pour le village des blessés de Fontainebleau ;
- « L'État », représenté par le ministre des Armées, par délégation le lieutenant-colonel Gabriel Vallier, commandant militaire du



quartier général Niel, au profit du Palais Niel de Toulouse ;

- « La Fondation Charles de Gaulle », le président Hervé Gaymard ;
- « L'Institution de Gestion Sociale des Armées » (Igesa), le directeur général Renaud Ferrand ;
- Et le « Réseau CANOPÉ », sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, par délégation le directeur territorial Île-de-France, M. Bruno Dairou.

La Fédération Nationale André-Maginot assure et assurera toujours ses deux missions principales, la mémoire et la solidarité.

La Fédération doit continuer à fédérer au sein du monde combattant mais pas seulement. Elle doit par votre intermédiaire aider le plus grand nombre de nos adhérents surtout en ces moments difficiles d'inflation économique et d'incertitude géopolitique.

Je vous remercie.

Rapport de gestion de M. Michel Preud'homme, trésorier général



Extraits

Le président de la commission des finances et le trésorier général vous présentent le rapport de gestion 2022 du Conseil d'administration.

I – Analyse de l'actif

Le total du bilan 2022 ressort à 34 753 791 € affichant une amélioration de 1 873 545 €.

A – Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ;
2. Les investissements réalisés en 2022, se sont élevés à 96 883 €.

B – Immobilisations financières

Il s'agit essentiellement des 8 159 100 actions de la Française des Jeux, détenues par la société en participation.

C – Disponibilités

Les disponibilités représentent 76 % du total de l'actif pour un total net de 26 340 425 €.

II – Analyse du passif

Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres associatifs de la FNAM s'élèvent à 32 715 815 € avant affectation du résultat 2022.

Ils couvrent toujours, largement, notre actif immobilisé et l'actif circulant et représentent 94 % du passif.

Les dettes représentent moins de 6 % du total du passif.

III – Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat présente pour l'exercice 2022 un excédent de 1 712 714 € contre un excédent de 2 295 729 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 34 % par rapport à 2021 s'expliquant par une hausse de l'enveloppe pour l'aide sociale, le civisme [...], les subventions exceptionnelles pour le village des blessés, le musée de l'Armée, la boîte à histoire, l'union Serbe et évidemment un soutien exceptionnel pour des actions en Ukraine.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Les motions de la FNAM 2023

Mesure 1 **Orphelins de guerre – Pupilles de la Nation**

Il y a plus de 100 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait le statut de Pupille de la Nation. Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France, pupilles de la Nation, civils et militaires, de la Seconde Guerre mondiale,

La FNAM demande :

- Qu'une reconnaissance assortie d'une allocation équitable pour tous les orphelins de guerre leur soit accordée.

Mesure 2 **Demi-part fiscale attribuée aux veuves ou veufs d'anciens combattants**

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les veuves et veufs âgés de 74 ans et plus peuvent prétendre au maintien ou à l'obtention d'une demi-part fiscale supplémentaire sur l'impôt du revenu si leur conjoint ancien combattant décédé en était déjà bénéficiaire.

Dans ce cas, le conjoint survivant pourra bénéficier de la demi-part fiscale supplémentaire dès l'année de ses 74 ans au 31 décembre.

La FNAM demande :

- Que, dans ce cas, la veuve ou le veuf puisse bénéficier de la demi-part fiscale supplémentaire dès le décès de son conjoint sans avoir à attendre l'âge de 74 ans.

Mesure 3 **Information des détenteurs d'une PMI sur leur succession**

Le titulaire de PMI, souhaitant préparer sa succession en lien avec les dispositions de l'article 775bis du Code Général des Impôts (CGI), doit fournir à son notaire un état complet de toutes les sommes perçues au titre de sa PMI depuis le 1^{er} jour de ses versements jusqu'à sa situation actuelle et par la suite de son décès.

Le montant total des sommes perçues au titre de la PMI du titulaire est à déduire de l'actif successoral par le notaire chargé de la succession dans un délai de trois ans qui suivent la date du décès.

Très souvent, les héritiers ignorent cette réglementation et se trouvent confrontés à effectuer des recherches précises et compliquées pour établir cet état, pouvant remonter très loin dans le temps et parfois faire des conversions de francs en euros.

La FNAM demande :

Que les ONaCVG informent les titulaires de PMI :

- De l'existence de cette réglementation spécifique accordée aux titulaires d'une PMI afin que leurs héritiers la mettent en application dès leur décès, conformément au Code Général des Impôts ;
- D'établir, de leur vivant, l'état des sommes déjà perçues au titre de leur PMI, à finaliser par les héritiers après le décès du pensionné.

À l'issue des allocutions, les personnalités et les participants ont entonné *La Marseillaise*.



De gauche à droite : Mme Bluteau, maire adjointe de Tours, Mme Isabelle Raimond-Pavero, sénatrice d'Indre-et-Loire (Centre-Val de Loire), Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, le général (2S) René Peter, président de la FNAM, et le préfet d'Indre-et-Loire, Patrice Latron.

Résolutions adoptées à l'assemblée générale

Première résolution

L'assemblée générale de la Fédération nationale André-Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2022, présenté par le secrétaire général. Adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, conformément à l'arrêté du 19 mai 2017, approuvant nos statuts (JO du 4 juin 2017), adopte la modification amendée des statuts de la FNAM. Adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte de donner mandat au président délégué, Christian Piquet et au secrétaire général, Daniel Standaert, pour effectuer des corrections aux statuts amendés qui seraient demandées par l'administration ou le Conseil d'État. Adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2022, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes. Adoptée à la majorité.

Cinquième résolution

Affectation du résultat 2022 :

L'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice 2022 de 1 712 714 € à la réserve disponible, qui s'élèvera ainsi à 13 497 342 €. Adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023 qui annonce un résultat avant amortissement de 88 700 €. Adoptée à la majorité.

Septième résolution

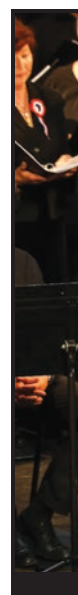
L'assemblée générale approuve le rapport financier présenté par le président de la commission financière. Adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2022 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport. Adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

Suivant l'article 6 des statuts, l'assemblée générale décide de ratifier la décision prise par le conseil d'administration du 24 mai 2023, à savoir prendre un troisième représentant d'un même groupement



en la personne de M. le général Paul Dodane au sein du conseil d'administration. Adoptée à la majorité.

Dixième résolution

Suivant l'article 6 des statuts, l'assemblée générale décide de ratifier la cooptation de M. le général Paul Dodane, en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration du 24 mai 2023, en remplacement de Mme Evelyne Leglaye. Cette nomination est effectuée pour la durée du mandat restant à courir de sa prédécesseuse, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2028. Adoptée à la majorité.

Onzième résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires. Adoptée à l'unanimité.

L'après-midi mémoriel a été consacré à des prestations musicales et théâtrales de grande tenue ainsi qu'à la diffusion d'un film documentaire sur notre fédération et ses actions.



Discours de Mme Stéphane Pallez, présidente directrice générale de la Française des Jeux

Extraits

J'ai souhaité être des vôtres pour vous faire part d'une conviction profonde : le lien indéfectible entre la FDJ et le monde combattant s'écrit au passé bien sûr, au présent et au futur.

Au passé tout d'abord, il s'agit de votre 89^e Congrès, ce qui n'est pas sans lien avec l'anniversaire que nous fêtons cette année, en l'occurrence les 90 ans de la Loterie nationale, créée en 1933.

Je sais également qu'il s'agit plus largement du 135^e anniversaire de la création de la FNAM, en 1888.

Enfin, je pourrais citer qu'il s'agit du 91^e anniversaire de la mort d'André Maginot qui, au cours de son parcours exemplaire de citoyen, de soldat puis d'homme d'État au service de la France, présida aux destinées de votre Fédération qui a pris son nom depuis. (...)

– Revenons donc 90 ans en arrière. En 1933, la Loterie nationale est mise sur pied par la loi du 31 mai 1933 devant le succès remporté par « la dette » et les loteries étrangères, au profit des anciens combattants et pour lutter contre les calamités agricoles. La Loterie nationale apparaît au même moment que le niveau des pensions servies aux anciens combattants diminue. (...)

– Le succès est immédiat, mais rapidement, l'ambition est de pouvoir en faire profiter le plus grand nombre. C'est ainsi l'ingéniosité

à nouveau du monde combattant qui conduit à l'idée d'acheter les billets de 100 Francs à l'État et de les fractionner en "dixièmes", pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

– Dans le courant des années 1970 toutefois, un certain ralentissement de l'activité est notable, au profit de la réussite grandissante du pari mutuel urbain. C'est alors qu'à la suite, selon la rumeur d'un voyage d'étude en Allemagne (même si les États sont nombreux à revendiquer la création de la loterie !), que ceux qu'on appelle les "émetteurs" ont l'idée de lancer le Loto. Ils se regroupent au sein d'un groupement d'intérêt économique, appelé PRELO, qui crée donc le Loto en 1975. (...)

– En 1991, c'est la naissance de la Française des Jeux, à laquelle les émetteurs historiques ont participé, en conservant environ 20 % des parts, dont un peu plus de 4 % pour votre fédération.

– En 2019 [...] Cette entreprise, dont les origines sont privées, est privatisée par l'État. De la même manière, cette nouvelle aventure n'aurait pas été possible sans votre soutien en tant qu'actionnaire historique. Ce n'est



pas pour rien que nous avons choisi, dans la campagne de promotion de cette introduction en Bourse intitulée "Origines", de rappeler notre histoire avec le monde combattant. C'est aussi cela la singularité de la FDJ, qui est une initiative privée au service de l'intérêt général.

Ce lien se conjugue également au présent. En 2023, le bloc des anciens combattants constitue le 2^e principal actionnaire de la FDJ, après l'État. La relation avec la FDJ, ce sont évidemment plusieurs dizaines de millions d'euros de dividendes versés qui vous permettent ensuite de les redistribuer aux plus démunis et de soutenir la recherche médicale militaire, ainsi qu'aux actions civiques et mémorielles à destination des plus jeunes de nos concitoyens.

La relation avec la FDJ, c'est aussi une association très étroite avec les grandes orientations [...] puisque la FNAM est présente au sein notre conseil d'administration, par l'intermédiaire de M. Jacques Sonnet après avoir eu le plaisir, pendant plusieurs années, de compter l'amiral Lacaille.

Cette relation "spéciale" qui nous unit s'inscrit enfin et surtout au futur.

Je sais que vous serez des nôtres pour soutenir nos nouvelles aventures, par exemple celle de l'ouverture à l'international.

L'histoire de la FDJ [...], c'est aussi celle d'une entreprise engagée, au cœur de la société française avec le premier réseau de distribution de France (environ 30 000 points de vente) et qui doit donc suivre ses évolutions, comme vous avez d'ailleurs su le faire.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir 25 millions de clients, soit un Français sur

deux en âge de jouer. Notre modèle de jeu responsable est fondé sur ce large bassin de clientèle. Évidemment, il nous faut savoir constamment répondre aux nouvelles aspirations, nous digitaliser, renouveler notre offre, en particulier pour répondre aux besoins des générations qui viennent.

Ces évolutions, vous avez aussi su les porter dans le cadre de vos activités et nous sommes, de notre côté, fiers de vous permettre de financer vos différentes actions et plus largement nos actions en faveur de l'égalité des chances. Je sais aussi par exemple que vous avez étendu votre champ avec l'appui à la recherche médicale, les catastrophes naturelles et en faveur du sport au bénéfice des militaires blessés. Comme vous le savez, il s'agit de l'un de nos marqueurs côté FDJ et qui sera d'autant plus présent dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, dont nous sommes par ailleurs l'un des sponsors officiels.

Notre histoire commune est riche, nos destins sont donc en grande partie liés. Les débats sur la « moralité » de notre activité, celle des jeux d'argent et de hasard, que vous aviez vécus au début du XX^e siècle n'ont pas disparu au début du XXI^e siècle !

Je ne doute pas que nous saurons démontrer, ensemble, avec le Gouvernement aussi madame la Ministre, l'importance des liens qui nous unissent. [...] Je suis fier que l'entreprise contribue à cette bonne cause de la mémoire et de la réparation tant pour les blessés de guerre que pour nos soldats engagés aujourd'hui dans les opérations extérieures.

Je vous remercie tous de votre attention et vous souhaite une bonne assemblée générale.

Allocution de Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONaCVG

C'est avec un grand honneur que je me tiens devant vous aujourd'hui, lors de ce congrès de la Fédération Nationale André-Maginot. (...) L'Office est étroitement lié à la vie d'André Maginot. Il détient le record de longévité de la présidence du conseil d'administration de l'Office, puisqu'il a présidé « l'Office national des réformés et mutilés » devenu « Office national des combattants » de 1926 à 1931. Il est aussi le président de la mémoire collective de notre pays, grâce à ses efforts, les générations actuelles et futures sont conscientes du sacrifice et du dévouement des hommes et des femmes qui ont défendu notre pays. (...)

J'ai coutume de dire que les associations du monde combattant ont trois formes possibles de légitimité.

La première, c'est la légitimité historique. Je pense que ce congrès va le démontrer, tout au long de la journée, car je sais que le président Peter et toute la FNAM se sont mobilisés pour mieux faire connaître et comprendre l'œuvre et la personnalité d'André Maginot, et de la fédération, créée dès 1888 à Marseille sous sa première forme. (...)

La seconde, c'est la légitimité démocratique. Or, votre fédération est forte de près de 250 groupements, de 200 000 membres. La FNAM représente les combattants d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi des membres des forces de sécurité, des associations patriotiques.

La troisième, essentielle, c'est la légitimité de l'action. L'Office sait pouvoir compter sur la FNAM, pour continuer à l'aider dans les



missions de l'Office :

- La reconnaissance et la réparation (...);
- La solidarité : (...);
- La mémoire combattante. (...)

Certes, on entend ici et là : « la FNAM peut se permettre ces actions, car elle a l'argent de la Française des Jeux ». J'ai écouté avec beaucoup d'attention l'intervention de Mme Stéphane Pallez, présidente directrice générale de la FDJ. Ce qu'elle a dit est à la fois important et vrai : il faut donner du sens à cette manne financière. C'est exactement ce que fait votre Fédération.

Ce n'est pas une honte d'avoir de l'argent. Ce qui serait honteux, c'est de le thésauriser, ou de l'utiliser à mauvais escient. Mais utiliser les recettes de la FNAM pour ces trois missions que nous avons en commun [...], c'est noble, c'est bien, c'est juste. (...) Aussi, je profite de ma présence à vos côtés pour vous parler des nouveautés qui concernent l'Office [...].

La loi du 23 février 2022 portant reconnaissance et réparation envers les harkis et leurs familles, en raison de leur accueil indigne en

France, confie à l'ONaCVG l'instruction des demandes des bénéficiaires de la loi. À ce jour, plus de 28 000 demandes ont été déposées. Une commission nationale indépendante, présidée par M. Jean-Marie Bockel, ancien ministre, est chargée de décider les indemnisations. (...)

Au premier janvier 2023, deux changements importants sont intervenus. L'œuvre nationale du Bleu de France a quitté le giron de l'Office pour devenir un fonds de dotation. (...) Votre Fédération fait partie du collège des fondateurs du fonds, et votre président siège au conseil d'administration du Bleu de France. Puisque je parle des blessés, je vous informe que l'ONaCVG devient le premier juillet, dans

quelques jours, donc, l'autorité compétente pour le programme ATHOS de réhabilitation militaro-sociale des blessés psychiques. (...) Enfin, vous avez tous remarqué le changement du nom de l'Office. (...) Finalement, nous revenons au plus près du nom de l'Office national des combattants que présida André Maginot !

(...) La nouvelle devise est : « aider, reconnaître, transmettre ». (...)

À vous tous, combattantes (je n'oublie jamais les femmes qui apportent leur engagement et leur soutien constant), et combattants de la reconnaissance, de la solidarité, de la transmission mémorielle, un immense merci.

Accueil de Mme Mirallès par le général Peter

Extraits

[...] Je souhaite rappeler que la FNAM [...] est aussi tournée vers l'avenir et vous le savez bien puisque nous travaillons ensemble sur des projets actuels et à venir.

Je voudrais au nom de la Fédération vous remercier pour tout ce que vous faites pour le monde combattant et la transmission de la mémoire

Je cite quelques-unes de vos actions qui illustrent bien votre engagement et votre efficacité :

- Anticipation d'un an de la revalorisation du point d'indice des pensions face à l'obligation vis-à-vis des fonctionnaires de 3,5 % ;
- Extension de la demi-part fiscale supplémentaire à toutes les veuves ou veufs d'anciens combattants âgés de plus de 74 ans quel que soit l'âge du décès de leur épouse ou époux. Certains trouveront cela insuffisant

au regard de l'inflation ou au retard pris dans ce domaine.

(...) Madame la ministre, dès votre arrivée, vous avez souhaité mettre en place une commission paritaire pour financer des projets pédagogiques d'importance et permettre à notre jeunesse de réaliser un vrai travail de mémoire. La fédération [...] est fière de vous accompagner dans cette démarche.

Enfin vous avez récemment hérité de la lourde charge du plan d'accompagnement des blessés et de leurs familles, si essentiel pour nous. (...)

Encore merci d'avoir fait ce déplacement, nous y sommes tous, croyez le bien, particulièrement sensibles et reconnaissants. Cela constitue une preuve supplémentaire de votre proximité et de votre engagement envers les anciens combattants.

Je vous cède la parole.

Allocution de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire

Extraits

Je dois vous dire que c'est un honneur mais aussi un immense plaisir d'être avec vous aujourd'hui. Je suis émue de me trouver en votre présence pour ce congrès exceptionnel dans ce beau département d'Indre-et-Loire. Je vous soupçonne d'ailleurs de l'avoir choisi pour avoir le plaisir de retrouver le préfet Latron que vous avez bien connu dans ses fonctions précédentes !

Partager les moments importants de la vie de la Fédération André-Maginot m'importe toujours. Je me souviens encore de la belle célébration que vous aviez organisée pour l'anniversaire de votre 135^e anniversaire en mars dernier.

Si je suis parmi vous aujourd'hui, c'est d'abord pour vous dire merci et reconnaître publiquement le rôle et l'importance considérable de votre Fédération pour le monde combattant et pour la France. (...)

Le soutien résolu que nous avons trouvé dans la FNAM témoigne aussi de la clairvoyance de sa direction quant à l'impérieuse nécessité de transmettre la mémoire des anciens combattants aux jeunes générations. La transmission de cette mémoire est aussi, ne



l'oublions pas, la condition nécessaire pour que nos jeunes prennent conscience de ce qu'elle doit au monde combattant. Et que la dette que la Nation a envers vous, et qui se traduit dans les missions de l'ONaCVG et dans le budget que la Nation alloue aux anciens combattants, soit pleinement comprise, acceptée et soutenue par chacun. C'est-à-dire, en somme, que l'œuvre de celui qui fut le premier fondateur du ministère des Pensions et mon prédécesseur, soit sauvegardée.

Aujourd'hui, je suis fière, soutenue par vous, de porter « l'esprit Maginot ». Il a été le promoteur des lois essentielles du 31 mars 1919 sur le droit à réparation et de celle portant création des offices nationaux des mutilés

et du combattant, l'actuel ONaCVG dont j'assume avec fierté la présidence du Conseil d'administration.

Vous le savez, le président de la République, il y a un an, le 13 juillet dernier, lors de son allocution aux forces armées à l'hôtel de Brienne, a souhaité que le ministère modernise, améliore le soutien qu'il apporte aux blessés comme à leurs familles.

C'est dans cet esprit que je porte aujourd'hui, avec Sébastien Lecornu, un très ambitieux plan d'action dédié aux blessés. Ce plan a été construit avec la mobilisation de tout le ministère et du monde combattant. (...)

Il s'articule autour de trois axes. Le premier est la simplification administrative pour un meilleur accès aux droits. (...) « L'inversion de la charge de la preuve » sera un progrès important et se concrétisera en 2024 avec la mise en œuvre du coffre-fort numérique qui permettra à l'administration et au blessé de stocker les documents et de ne plus les perdre. (...) Des droits seront également ouverts, avec la mise en œuvre de la réparation intégrale, plus simple et plus avantageuse pour les blessés en OPEX ou dans les entraînements les plus durs, et avec l'assouplissement des conditions d'attribution de la majoration tierce-personne.

Les deux axes suivants, le renforcement de l'accompagnement tout au long du parcours et une approche plus robuste de la blessure psychique, viendront rendre ce plan plus complet. (...) Avec ce plan, la reconnaissance de la blessure ne doit plus être un parcours du combattant en solitaire.

Dans cette entreprise, je sais pouvoir compter sur vous car le souci des blessés est inscrit

dans l'ADN de la FNAM. En effet, avant de prendre le nom de Maginot, elle était la Fédération nationale des anciens militaires blessés. (...)

Pour finir, je veux partager avec vous ma préoccupation de l'avenir du monde combattant. Nous faisons face à des évolutions structurelles du monde combattant, un monde militaire dont la sociologie a changé. Les combattants d'aujourd'hui ne savent pas à quel point ils auront besoin des associations du monde combattant. C'est un défi collectif qui nous est lancé et je compte sur vous pour accueillir parmi vous les gloires récentes, comme vous accueillez les gloires formées dans le passé. (...)

Il me reste à vous souhaiter de fructueux travaux pour votre 89^e congrès. J'aurais souhaité pouvoir passer davantage de temps avec vous aujourd'hui, à Tours. Mais comme chaque mardi et chaque mercredi après-midi, je dois rejoindre Paris pour assister à la séance des questions au gouvernement, ce qui me force à m'éclipser.

Soyez bien assurés de toute ma gratitude pour l'immense travail que vous accomplissez dans les groupements, c'est-à-dire partout dans les territoires et dans les commissions qui animent l'action du siège.

On ne dira jamais assez l'importance de votre solidarité dont la force n'a jamais décliné au fil des générations de combattants. Grâce à vous, l'esprit fraternel des poilus de la Grande Guerre ne faillit pas aujourd'hui, bien au contraire.

Vive la République ! Vive la France !

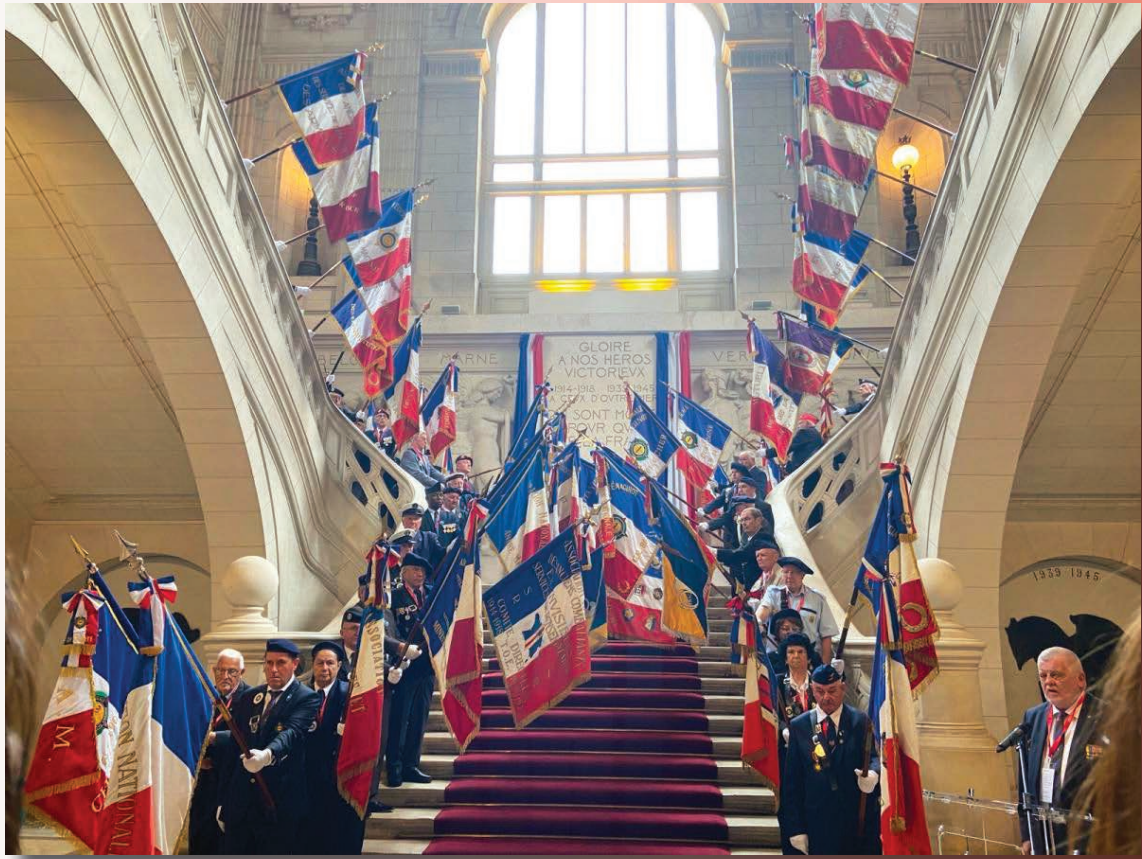
Hommage

Une cérémonie en hommage à tous les Morts pour la France s'est ensuite tenue dans le péristyle de l'Hôtel de Ville de Tours en présence des autorités, des participants et de nombreux porte-drapeaux. Des gerbes ont été déposées



Le péristyle de l'Hôtel de Ville.





© JM. Guastavino/FNAM



© JM. Guastavino/FNAM

De g. à dr. : Le porte-drapeau du Gr 67, Gérard Fresneau, le président fédéral René Peter, et le porte-drapeau de la FNAM, Sébastien Ladjadj.

Dun-sur-Meuse

Située à la limite occidentale de la Lorraine, dans la vallée de la Meuse, à 30 km au nord de Verdun, Dun-sur-Meuse, station verte de vacances, autrefois « Dun-le-Chastel », fut de tout temps un lieu de passage pour les grandes invasions. Tout au long de cette frontière naturelle que fut le fleuve, un nombre impressionnant de fortifications fut élevé pour abriter d'importantes garnisons et la protéger.

Cet intérêt stratégique fut l'enjeu constant des luttes entre les ducs de Lorraine, leurs alliés et le royaume de France.

Comme toutes celles du nord-meusien, cette fortification fut démantelée au milieu du XVII^e siècle à l'exception de Montmédy, fortifiée par Vauban dans le cadre du rattachement par étapes successives de la Lorraine à la France.



Dun-sur-Meuse est en effet située sur un axe Trèves, Reims, appelée jadis également, porte de Champagne.

La ville haute occupe une position remarquable, bâtie au sommet d'un promontoire à l'extrémité duquel s'élève une église édifiée au XIV^e siècle. Du haut de ce monticule, il est facile de préjuger du passé de cette localité qui répondait à une situation exceptionnelle. Son ancienne dénomination « Dunum-castrum » laisse à penser qu'elle remonte à l'époque gallo-romaine ou du moins à l'époque austrasienne. Dunum, devenu Dun¹ est d'origine celtique, on y aurait retrouvé les traces d'un oppidum² gaulois transformé en castrum romain. Seule une pierre consécutive et sculptée le confirme. La présence d'un camp romain à proximité suppose que ce site était une vigie qui permettait de surveiller le gué naturel en contrebas. Par ailleurs, la voie romaine Reims-le Tittelberg (Luxembourg) franchissait le fleuve à cet endroit.

La dénomination de Dun-le-Chastel était pleinement justifiée par la fonction militaire échue à la localité pour la défense et le contrôle des voies de communication. Ce site n'eut réellement de l'importance qu'au Moyen-Âge.

Le premier immeuble bâti fut un prieuré en 630, le château fut

1. Dun signifiant forteresse ou lieu en hauteur. Se retrouve dans de nombreux noms de ville y compris celui de Dunkerque - Dun Kerka (église de la dune), emprunté au néerlandais au début du 2^e millénaire.

2. Oppidum : Ville fortifiée.



construit en 1053, il était la propriété du duc de Bar et de Lorraine. Dun dépendait alors de la Lorraine mosellane. La région était un morcellement féodal hérissé de seigneuries avec leurs châteaux forts. Cette seigneurie changea constamment de propriétaires, ducs de Lorraine, évêché de Verdun, comte de Bar, sires d'Apremont, ducs de Bar et ducs de Lorraine à nouveau, prince de Condé.

Dun subit plusieurs attaques infructueuses. En 1553, la forteresse soutint un siège mémorable contre les Anglais à la solde de Charles Quint. Après trois mois d'assauts infructueux, le siège fut levé.

En 1591, le vicomte de Turenne, duc de Bouillon, la reprit aux Lorrains par surprise au profit du roi de France. En 1595, Dun fut rendu au duc Charles III de Lorraine.

En 1642, par ordre de Louis XIII, on commença à détruire les murs de la ville et le château.

En 1648, Louis XIV, en reconnaissance des services rendus à l'État et en considération des victoires remportées sur les ennemis du royaume, fit don au prince de Condé de cette terre, seigneurie et prévôtés adjacentes.



En 1791, Dun fait partie du département de la Meuse comme chef-lieu de canton. Si Dun fut épargné par la guerre de 1870, pourtant active dans le nord du département et les Ardennes, il n'en fut pas de même lors de la Première Guerre mondiale. L'envahisseur entra dans la ville après d'âpres combats en amont contre la garnison de Montmédy (près de 3 000 hommes) qui rejoignait, sur ordre, la garnison de Verdun et les barrages d'artillerie, dans les derniers jours d'août 1914. 600 soldats français périrent, les autres furent emmenés en captivité. Seuls quelques-uns en réchappèrent. Un monument, où sont enterrés ces soldats, rappelle la férocité des combats.

Dès les premiers jours d'août 1914, l'Allemagne envahissait la Belgique. Après la bataille de Dinant et Bouillon¹, les troupes françaises durent reculer, traverser la Meuse et abandonner Dun en faisant sauter les ponts derrière elles. Les Allemands franchirent alors le fleuve à plusieurs endroits. La défense héroïque des Français leur infligea de lourdes pertes.

1. Le lieutenant de Gaulle participa à cette bataille au sein du 133^e Régiment d'Infanterie d'Arras. Il y subit sa première blessure.

Histoire

À Dun, les 123^e et 124^e Régiments de Grenadiers, franchiront le fleuve vers 4h du matin, après avoir subi les tirs dévastateurs de l'artillerie française. L'état-major de la 57^e Brigade d'Infanterie, commandé par le lieutenant-général Otto von Moser, installera son PC sur les hauteurs du village de Sassey pour diriger la dure bataille de Montigny-devant-Sassey, défendu par les hommes du 117^e RI.

Les habitants de Dun furent évacués tant bien que mal, par voie ferrée et par la route.

La résistance acharnée des soldats n'empêchera toutefois pas l'envahisseur de progresser. Les habitants, rattrapés par les hussards, furent sommés de revenir dans le bourg pour se mettre au service de l'occupant. Dun comme bien d'autres villages, fut une base logistique importante qui perdura tout au



long de la guerre. Plusieurs hôpitaux s'y installèrent.

La Kommandantur était alors dirigée par des Alsaciens-Lorrains, pro-Français, ce qui rendit la vie des habitants moins difficile mais

l'occupant, s'en rendant compte, les transféra. Un important cimetière allemand de 1 400 tombes, comme de nombreux autres dans les villages voisins, témoigne de ces combats tout au long de la guerre, tout comme le cimetière américain de Romagnous-Montfaucon, situé à 12 km à l'ouest, qui compte près de 14 200 tombes, ceci sans compter les rapatriements de dépouilles aux États-Unis.

Le nord-meusien ne fut libéré qu'aux premiers jours de novembre 1918 par la V^e Division US après les durs combats d'Argonne. Seules quelques maisons échappèrent à la destruction sur les 268 que comptait le bourg.



La ville haute fut entièrement détruite et l'église fut reconstruite, malgré d'importants dégâts dont l'imposant orgue et les cloches qui furent pillés dès 1916.

Il faut préciser que la plupart des destructions furent l'œuvre de l'artillerie française au moment de l'invasion pour retarder l'avance ennemie, des bombardements aériens sur la garnison allemande, et de l'arrivée des troupes alliées pour libérer la ville définitivement les 4, 5 et 6 novembre 1918.

Tout comme Verdun assez proche, Dun porte encore des stigmates de la Grande Guerre. Seules quelques bâtisses, partiellement détruites, témoignent du passé, comme l'hôtel de la monnaie du XII^e siècle, les nombreuses citernes et caves et les vestiges des remparts que l'association locale de préservation du patrimoine (Dun-le-Chastel) met en valeur en coopération avec l'association CHAM (Châteaux, Histoire, Architecture Médiévale).

En effet, en 1997, cette association forte d'une cinquantaine de membres, appuyée par la ville, entreprit de mettre le site en valeur, de défricher les remparts et sentiers et de remonter les murs, pour permettre une visite en toute sécurité.

Par ailleurs, un fac-similé de l'orgue, réplique exacte de l'ancien, fut remonté et sonorisé, redonnant un cachet remarquable à l'édifice. Édifice assez exceptionnel dans le nord-meusien tout comme la citadelle Vauban à



Montmédy, la basilique gothique d'Avioth, le musée de Stenay, les églises de Mont-devant-Sassey du XII^e siècle et de Marville, Dun attire de nombreux visiteurs chaque année. À l'image de Mont, la ville propose des visites guidées menées par de jeunes ambassadeurs du patrimoine durant les vacances scolaires d'été et sur rendez-vous.



Lcl (er) Pierre BAGOT
Président de l'office de tourisme

Ouvrages de l'auteur :

- *Histoire de la forteresse médiévale (1053-1642)*, Autoédition
- *Le val Dunois - Du passé simple au passé compliqué (1870-1923)*
- *L'orgue de Notre-Dame de Bonne Garde*
- *Les Wurtembergeois envahissent nos villages*
- *Monographie de Lion-devant-Dun*

14-18 UNE VIE TRANCHÉE



L'exposition

L'exposition *Une vie tranchée* constitue un complément aux illustrations exposées en 2014. Environ 150, à ce jour, retracent le destin du fort de Vaux (Meuse), les tranchées, les poilus, les cartes, retravaillées, des zones de guerre du journal « L'Illustration », mais aussi les premières batailles des frontières en août 1914 (Vergaville, Morhange, Dieuze... en Moselle), les élans de fraternité... les combats menés par le XV^e corps autour de la ville de Dieuze, les troupes coloniales (marocaines ou autres) mais pas seulement, le pigeon Vaillant...

De l'importance de ces tableaux

Par le trait, saisir, dessiner, arracher au papier l'essentiel, par la couleur faire vivre ce qui

fut noir, rouge, ocre, vert... soit un instant émotionnel fait de peurs, de cris, de pisse, de sang et de merde. L'instant émotionnel de ces hommes pris dans un environnement meurtrier pour lequel rien ne les avait préparés : une guerre façon industrielle.

Objet de l'exposition

Pendant le conflit...

Peintres de guerre officiels ou artistes/combattants, de nombreux croquis (devenus toiles une fois arrivées à l'arrière) témoignent du quotidien des tranchées, des assauts, des cadavres : Gino Severini, Otto Dix, Luc Albert Moreau, Fernand Léger, John Nash... sont ces témoignages dessinés d'une horreur partagée.

Un siècle après...

Saisir la violence, celle d'un conflit vieux d'un siècle, sans la montrer aurait pu être le fil conducteur de ces illustrations mais la trame est en réalité toute autre.

Ce n'est pas une représentation de la violence des combats qui m'interpella, ni la mort donnée à celui qui est en face, dans la tranchée, dans le *no man's land*, par la mitraille, l'obus ou la pelle mais celle que l'on porte en soi habillé en poilu ou pas, dans les tranchées de première ligne, deuxième ligne, etc. ou en dehors. L'adversaire est invisible dans les illustrations, il n'est pas recherché en priorité, mais il est utile de l'imaginer pour le regarder car il est, en quelque sorte, le miroir dans lequel le poilu voit sa propre agonie physique, morale, émotionnelle.

Partir à l'assaut serait donc se tuer soi-même, avant d'aller mourir devant les autres, pour les autres, avec les autres, contre les autres, tel serait l'objet de ce travail si je devais en faire la synthèse.

14 - 18 Une vie tranchée

Lire l'exposition

Illustrer la « Grande Guerre » mais pas forcément la brutalité du conflit, sa barbarie ; suggérer plutôt que de montrer, aller vers le biffin bleu prisonnier sous un orage d'acier, dans une tranchée entre les rats, la pisse et la merde, trouver des traces bleues dans le labyrinthe des tranchées avant l'assaut du



Histoire

matin là où plus rien ne permet de distinguer la terre du ciel et le ciel de l'enfer tel est l'objet de ces illustrations.

Première lecture

La Première Guerre mondiale, une représentation factuelle...

- Le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France ;
- Une population anxieuse plutôt que « tous à Berlin » ;
- Plutôt l'artillerie et la baïonnette au canon ! ;
- L'offensive à outrance et à l'arme blanche ;
- 22 août 1914, 27 000 français tués... ;
- 6 septembre 1914, début de la première bataille de la Marne, Gallieni et des taxis ;
- 21 février 1916, début de la bataille de Verdun, Pétain ;
- 1916 Douaumont, les tirailleurs sénégalais du général de division Mangin ;
- 16 avril 1917, bataille du chemin des Dames et mutineries, les troupes indigènes, Nivelles ;
- 15 juillet 18, deuxième bataille de la Marne



Deuxième lecture

La détresse n'a pas de couleur ni de pays.

« On discerne des fragments de lignes formées de ces points humains, qui, sorties des raies creuses, bougent sur la plaine à la face





de l'horrible ciel décalaminé. On a peine à croire que chacune de ces taches minuscules est un être de chair frissonnante et fragile, infiniment désarmé dans l'espace, et qui est plein d'une pensée profonde, plein de longs souvenirs, et plein d'une foule d'images ; on est ébloui par ce poudroiement d'hommes aussi petits que des étoiles du ciel. Pauvres semblables, pauvres inconnus, c'est votre tour de donner ! » Le Feu : Henri Barbusse, mai 1915 en Artois.

« Chaque jour en première ligne, la détresse étreignait les hommes comme les chevaux, elle était devenue une maîtresse exigeante que chacun cachait maladroitement avec

le pinard du poilu, le « jaja ». Sur les corps, misère et trouille, dessinaient des rides à grands coups de burin, creusaient les joues avec force et violence, blanchissaient de peur les cheveux ; et si leurs bras lançaient des SOS quand le ciel grondait c'était la mort que certains appelaient en oubliant le prénom de leur mère. »



André VEDEL

Remarques

Une donation d'une soixantaine d'illustrations a été faite en 2018 à la ville de Dieuze où mon grand-père fut soigné par des troupes prussiennes, à la ville de Vergaville où il fut porté disparu, au CFIM de Dieuze, et cela en mémoire de ce grand-père (et de tous les autres sans distinction d'uniforme) et de ma maman qui, en 2014, voyait pour la première fois le champ de bataille où son papa était tombé, blessé.

Depuis 2014, j'ai pu partager cette exposition avec différentes classes (primaires à Lautenbach, collège à Saint-Amarin, lycées à Mulhouse). À l'occasion d'une de ces interventions, j'ai eu le plaisir de travailler avec Jean-Yves Le Naour avec qui nous avons animé une conférence /expo à la librairie « 47° degré Nord » de Mulhouse.

Le dernier carré du Donon

**Ultimes combats en Lorraine et dans les Vosges
18-22 juin 1940**

Situation générale au 18 juin 1940

Après la rupture du front sur la Somme et l'Aisne (7-12 juin), tandis que les blindés allemands débordent les unités qui résistent en Champagne et en Normandie, le haut-commandement français ordonne le repli vers le Sud de toutes les forces situées en arrière de la ligne Maginot.

Paris est occupée le 14 juin, le gouvernement tombe le 16, le maréchal Pétain demande l'armistice le 17, tandis que l'ennemi est déjà à Dijon et Nancy le 18, le jour même où le général de Gaulle lance son fameux appel depuis Londres.

Les armées françaises de l'Est (3^e, 5^e et 8^e) sont quasiment encerclées et ne peuvent que livrer des combats retardateurs face au groupe d'armées C (général von Leeb), qui a franchi la ligne Maginot à Sarralbe le 15 juin (après un premier échec cuisant le 14) et face

au corps blindé du général Guderian, qui, au terme d'une bataille acharnée autour de Reithel, a rompu le front sur l'Aisne et dont les avant-gardes sont à Nancy et devant Épinal le 18 juin.

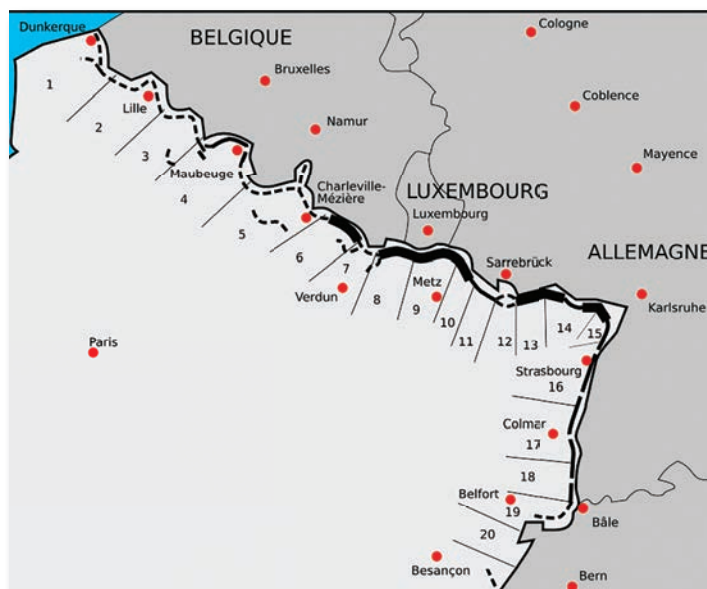
18 juin : le 43^e corps d'armée de forteresse fait front sur le canal de la Marne au Rhin

Le 43^e corps d'armée de forteresse du général Lescanne, composé de la division de

marche du secteur fortifié de Rohrbach, général Chastanet, et de la division de marche du secteur fortifié des Vosges, colonel Senselme, s'est, conformément aux ordres, replié sur Sarrebourg et tente de refaire front sur le canal de la

Marne au Rhin face au 24^e corps allemand du général von Schweppenburg (quatre divisions d'infanterie).

Les unités allemandes mènent l'assaut. Les combats font rage toute la journée du 18 juin. Nos soldats se battent avec acharnement,



infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Submergé par le nombre et très éprouvé (plusieurs centaines de tués et blessés), le 43^e corps d'armée se replie en bon ordre le 19 juin sur Blâmont et les bois de Tanconville, où le 153^e RIF (Régiment d'Infanterie de Forteresse) lutte encore et laisse 40 morts.

20 juin : le 43^e corps d'armée continue le combat dans les Vosges

Malgré la fatigue des hommes qui ont très peu de véhicules et se replie à pied avec tout leur équipement, le corps d'armée français continue le combat plus au sud, en s'appuyant sur les hauteurs de la vallée de la Plaine et du massif du Donon, la division Chastanet au sud, la division Senselme au nord du dispositif.

La division Chastanet, qui tient les hauteurs boisées nord-ouest de la vallée de Celles-sur-Plaine comprend le 153^e RIF, qui termine son installation à Celles et dans les environs immédiats. Il est très affaibli en personnel et les hommes sont épuisés. Le II/49^e RIA du commandant Picard arrive par camions et a pris place à l'ouest d'Allanont. Avec l'aide de sapeurs, une barricade est installée sur la

route et des abattis sont réalisés dans la forêt.

Le 37^e RIF, très diminué, tient les bois autour du Trou Marmot et défend les accès au plateau de la Charaille. Le 166^e RIF, au nord du dispositif divisionnaire, barre la vallée de la Sarre Blanche. Depuis le 18 juin, il a perdu 40 % de ses effectifs.



Chronologie des combats dans la vallée de Celles (division Chastanet)

Jeudi 20 juin à 19h00, première attaque allemande

Une patrouille ennemie s'approche de la barricade et des abattis du col de la Chapelotte, défendus par le II/49^e RIA. Un accrochage très dur s'ensuit jusqu'à la nuit. C'est l'Infanterie-Regiment 472 (oberst Hotzy) de la 252^e Infanterie-Division allemande (général Boehm-Bezing) qui attaque, les échanges de tirs se poursuivent dans la nuit du 20 au 21 juin.

Vendredi 21 juin 1940, matin

153^e RIF

Suite à l'alerte de la veille à la Chapelotte, contrairement aux prévisions, l'ennemi arrive par le sud, depuis Raon-l'Étape. C'est un régiment de la 60^e Infanterie-Division (général Eberhardt), qui vient prêter main-forte à la 252^e ID et prendre les Français à revers. L'ennemi tire au mortier, contourne et encercle les défenses sud de Celles et neutralise tous les points de résistance.



Le Fort Casso, bloc II du secteur fortifié de Rohrbach.

© Von Ferman/Wikipedia

Histoire

Le combat se poursuit à la Ménéelle et au nord de Celles, mais les munitions manquent. Plusieurs groupes s'enfoncent dans les bois pour échapper à la capture.

II/49^e RIA¹

Au col, les combats reprennent. Sur ordre du capitaine Lambert, le groupe franc La Bigne contre-attaque, baïonnette au canon, avec le renfort de deux sections. Les fantassins allemands, impressionnés, se replient mais d'autres manœuvrent pour s'infiltrer dans nos lignes. La section du lieutenant Sentucq, isolée, continue à se battre et parvient à se dégager. Devant la menace qui s'aggrave, le capitaine Lambert installe ses unités en hérisson pour mieux barrer le col. Dans ces engagements, le caporal Barcelère, les soldats Donis, Cachard et Dupont sont tués. Le groupe franc La Bigne n'a que deux blessés.

166^e RIF

L'*Infanterie-Regiment* 461 passe à l'attaque. Elle échoue. Vers 11h00, deuxième tentative ennemie, deuxième échec. Midi : troisième assaut, très violent avec manœuvre de débordement, notre première ligne plie, des hommes se rendent, mais un noyau d'irréductibles se forme autour du capitaine Dieterlen. Déjà deux fois blessé, le capitaine tombe le fusil à la main. L'engagement tourne au combat individuel : 10 hommes, soldats, sous-officiers et officiers sont morts du côté français.

Vendredi 21 juin, après-midi

II/49^e RIA

Pour obliger les Français à abandonner le col de la Chapelotte, les Allemands de l'*Infanterie-Regiment* 472 mettent le feu aux sapins.

Mais le vent tourne et rabat la fumée sur eux. Nos soldats réalisent alors des contre-feux. Les Allemands s'infiltrent néanmoins dans la montagne au sud du col, surprend la 7^e compagnie du lieutenant Moulié, installée au hameau des Colins, et fait quelques prisonniers, mais un tir précis de mitrailleuses et de mortiers repousse encore l'attaque.



Bien que son bataillon tienne toujours le col, le cdt Picard s'inquiète : deux estafettes, envoyées à Celles, ne sont pas revenues. On regroupe les blessés pour assurer leur évacuation. Huit d'entre eux sont gravement touchés.

37^e RIF

L'*Infanterie-Regiment* 452 s'infiltré par les bois, atteint les crêtes non tenues, faute d'effectifs. Les Allemands se rabattent sur le flanc et l'arrière de nos positions, font des prisonniers et les poussent devant eux en hurlant : « Guerre finie, armistice, tous camarades ! ».

Les Français au contact hésitent à tirer et sont en partie neutralisés. Le commandant Laender fait alors tirer au mortier et redonne courage à ses hommes, qui se battent à nouveau, parfois jusqu'au corps à corps.

Au PC du Trou Marmot, le capitaine Marchal forme un ultime barrage avec la Compagnie de commandement et les deux dernières mitrailleuses. Les heures passent et finalement c'est l'ennemi, très éprouvé lui aussi, qui se replie en aval vers la scierie des Moises.

166^e RIF

Depuis l'avancée ennemie à l'heure de midi, la situation s'est aggravée. Vers 15h00, elle paraît désespérée. C'est alors que le commandant Reibaldi monte une contre-attaque avec un groupe bien équipé en fusils mitrailleurs et en munitions. Ils font 13 prisonniers mais se trouvent bientôt arrêtés dans leur progression. Le bilan de la journée s'élève à 28 morts du côté français et 30 du côté allemand. Reibaldi regroupe le reste de ses forces, pour rejoindre le PC de la division, au col de la Charaille, qu'ils atteignent au lever du jour. Ils ne sont plus qu'une centaine.

Au soir du 21 juin, la 252^e Infanterie-Division allemande adresse au 24^e Armee-Korps, auquel elle appartient, un rapport faisant état de durs combats et de lourdes pertes.

Samedi 22 juin

II/49^e RIA

La compagnie du capitaine Lambert tient toujours le col de la Chapelotte mais l'ennemi contrôle le carrefour des Colins et la liaison avec le cdt Picard à Allarmont est rompue. Les Allemands envoient des parlementaires au capitaine, les mots armistice (*Krieg fertig*) sont sur toutes les lèvres. Lambert répond

qu'il ne peut cesser le combat sans un ordre écrit de son chef, mais les soldats ennemis offrent des cigarettes et fraternisent avec les nôtres. Lambert est piégé et les Français seront désarmés et emmenés à Badonviller.

Depuis le hameau des Colins, les éléments de la 60^e ID allemande progressent vers le carrefour de la Turbine, où ils réduisent après un bref engagement ce qui reste du 153^e RIF,



Soldats allemands avec des canons d'infanterie légère.

© Bundesarchiv_Bild_101I-127-0391-17

puis se heurtent aux hommes du II/49^e RIA. Malgré les pertes qu'ils infligent au bataillon adverse (10 tués et 40 blessés, dont deux officiers), nos soldats sont débordés par le nombre et le feu, comme la veille à Celles. Vers midi, l'assaut est donné au moulin de

Bionville, dernière défense d'Allarmont. Pour ne pas être submergés à leur tour, le commandant Picard et le reste de ses hommes se replient sur Vexaincourt.

37^e RIF

À la scierie du Trou Marmot, le Lt-colonel Combet regroupe tous les hommes encore disponibles pour organiser la défense du PC divisionnaire de la Charaille. Il monte voir le général et lui dit : « Notre régiment doit à ses anciens, à ses morts, de mener la lutte jusqu'au bout. Si l'armistice est signé avant que nous ne succombions, nos hommes seront sauvés de la captivité, sinon l'honneur du moins sera sauf ».

Histoire

Le colonel a l'heureuse surprise de retrouver à la Charaille une cinquantaine de ses hommes, encerclés deux jours plus tôt à la scierie de Saussenrupt. Arrive aussi un autre détachement de cent soldats commandés par le Lt Anty, et qui ont réussi à traverser les lignes allemandes avec armes et munitions. Tous ces hommes sont affamés, à bout de forces et ont les pieds en sang. On leur apporte des biscuits, du boeuf, du chocolat et du café chaud.

166^e RIF

Dans la vallée de la Sarre blanche, à la maison forestière du Bourguignon, le Lt-colonel Subervie fait le point après la contre-attaque de la veille. Il dispose encore de 250 hommes en état de se battre. L'artillerie allemande bombarde le haut de la vallée de la Plaine dans l'après-midi, ne causant que des dégâts peu importants à Raon-sur-Plaine et à Raon-les-Leau. L'artillerie divisionnaire répond encore de toutes ses pièces disponibles. Les



échanges de tir cessent à la fin de la journée et les hostilités seront définitivement suspendues le lendemain, dimanche 23 juin.

Hommage à ces valeureux soldats du 43^e corps, qui luttèrent jusqu'au bout, ne déposèrent les armes qu'après l'Armistice et eurent droit aux honneurs militaires au col du Donon, les officiers étant autorisés à conserver leurs armes individuelles. Mais en dépit des espoirs que leur avait laissé miroiter le commandement allemand, ils n'échappèrent pas à la captivité, sauf ceux qui réussirent à s'évader, comme le capitaine Henri Frenay de l'état-major, futur organisateur du mouvement « Combat », premier réseau de la Résistance.



Philippe RIETZLER

Notes concernant les sources historiques

1. La majeure partie de la chronologie des combats par unité a été fournie par M. Nicolas Yhiétry, du Souvenir Français d'Épinal (décédé en 2014), dont le beau-père avait servi en 1940 comme capitaine au 279^e RI (division Senselme). Il s'était appuyé sur les ouvrages très bien documentés de Roger Bruge : *Les combattants du 18 juin* (Ed. Fayard) et sur les nombreux témoignages de première main qu'il avait pu recueillir auprès des combattants des Vosges, qui avaient participé à ces combats. Chronologie complétée à l'aide des archives régimentaires du SHD de Vincennes.
2. Une récapitulation des ultimes combats autour du massif du Donon, vallée par vallée, a été publiée par la revue *Histomag* n° 88 Juin 1940, parue en 2014 (pages 72 à 98), auteur Jean-Michel « ID » site: www.39-45.org consacré à la Seconde Guerre mondiale.
3. Un récit détaillé de la « bataille oubliée », livrée par le 43^e corps d'armée sur le canal de la Marne au Rhin le 18 juin 1940 est disponible sur le site : <http://gmarchal.free.fr/18juin1940.htm>

Indochine 1952

Vive la Marine !

J'ai 19 ans et je suis quartier-maître radio en poste à Tourane (aujourd'hui Danang) en Centre Annam. Engagé volontaire en mars 1950 à bientôt 18 ans, j'ai réussi à me faire prendre dans cette spécialité malgré la réticence de certains dans la hiérarchie... pensez donc ! J'avais un nom d'origine russe par mon père pourtant naturalisé français bien avant ma naissance, mais il a fallu quand même une intervention au ministère des Armées pour que je sois accepté ! À la décharge du bureau de recrutement Marine du square Laborde à Paris, il faut dire que nous étions, à l'époque, en pleine « guerre froide » avec le camarade Staline.

Donc, après mes classes de deux mois en Bretagne à ramer sur la Vilaine, je me suis retrouvé pour six mois à l'école TER (Transmission Écoute Radar) de l'île de Porquerolles, à dormir dans des hamacs pour



apprendre le langage morse et la radio-électricité. Une autre section était branchée radar-détection.

Riche de mon brevet, j'ai passé quelques mois dans l'Aéronavale de Hyères où j'ai eu mon baptême de l'air sur *Helldiver* à faire des piqués sur la « belle bleue », le genre d'exercice d'où l'on ressort un peu groggy !



Un Curtiss SB2C Helldiver au Commemorative Air Force en 2007.

© Kogo/Wikimedia Commons



Dès mon arrivée dans ce pays nouveau et si différent du nôtre, j'ai adoré et les paysages et les habitants et cet attachement ne m'a plus jamais quitté.



En route pour l'inconnu !

C'est là que j'ai appris que je devais bientôt partir pour l'Indochine. Je ne m'y attendais pas mais on ne m'a pas demandé mon avis. J'avais signé pour cinq ans ! C'est ainsi que j'embarquais le 11 octobre 1951 à Marseille à bord du navire hôpital Oregon pour un petit voyage de 28 jours. On apprit que ce navire, dans l'autre sens, ramenait d'Indochine des morts, des blessés, mais aussi beaucoup de militaires alcooliques ayant perdu la tête... Nous étions prévenus !



Enfants réfugiés du Tonkin, 1955.

© Boris Brentchloff

On nous mit en garde aussi contre les maladies vénériennes, ce qu'un officier marinier traduisit par : « n'allez pas mettre votre zizi là où je ne mettrais pas la pointe de mon parapluie ! ». C'était joliment dit.

Durant ce voyage, on nous fit aussi remplir des papiers « en cas de malheur », on comprend ce que cela veut dire. Et là aussi, j'ai eu un petit problème avec la hiérarchie... Dans ces papiers, il était demandé quelle était notre religion (pour la cérémonie éventuelle), mais moi, j'ai répondu « sans religion » comme c'était mon cas et mes convictions. Le brave second maître breton a failli en avoir une attaque ! « Comment ? Sans religion, ça n'existe pas ! ». Mais j'ai tenu bon et il a bien fallu que ce brave homme en convienne.

Mystérieuse et captivante Indochine !

Donc nous voilà arrivés à Saïgon le 9 novembre, après la longue remontée de la rivière depuis le Cap St Jacques. Malgré la guerre présente dans le pays profond, la capitale était calme et on pouvait s'y promener sans crainte. Dès mon arrivée dans ce pays nouveau et si différent du nôtre, j'ai adoré et les paysages et les habitants et cet attachement ne m'a plus jamais quitté.

J'appris rapidement que ma destination d'affectation s'appelait Tourane (aujourd'hui Danang) la « capitale » du Centre Annam, à l'embouchure d'un fleuve où l'on m'expédia

sine die à bord d'un bâtiment de débarquement récupéré des Américains après la guerre de 39-45. De ces bâtiments récupérés, il en existait bien des modèles, des plus petits aux plus gros, la plupart étant pour des transports de troupes ou de matériels, avec une grande cuve à ciel ouvert et une porte



Réfugiés du Tonkin en route vers Saïgon, 1955.

© Boris Brentchaloff

basculante à l'avant, ce qui permettait de « beatcher » sur une plage (on les a vus à l'œuvre en 44 en Normandie).

Tourane était une ville moyenne assez tranquille qui grouillait de soldats de diverses unités : Légion, coloniale, tabors, marins, supplétifs indochinois, etc.

Pour notre part, nous étions logés dans une grande maison coloniale au bord du fleuve, avec cour et dépendances. Pour dormir, nous étions protégés par de grandes moustiquaires individuelles, comme c'était déjà le cas à Saïgon.

La marine « kaki »

Faisant partie des troupes terrestres, nous étions de la marine en « kaki » par opposition à la marine « blanche », celle qui naviguait. L'Indochine, pour la Marine, était divisée en trois zones de commandement : Saïgon pour la Cochinchine, Tourane pour l'Annam et Haïphong pour le Tonkin.

À Tourane, nous étions commandés par un vieux capitaine de frégate, le cdt Picheral, un

homme très sympathique. Dans la villa, au rez-de-chaussée, était installé un PC radio dans une pièce assez étroite, ce qui fait que, quand nous étions de service, nous avions les émetteurs assez puissants qui nous ronflaient dans le dos...

Criblé d'ondes, je n'en ai pas senti d'effets néfastes par

la suite. La vie à Tourane était plutôt « cool », nous avions de jeunes boys indochinois qui s'occupaient de tout, entretien, ménage, cuisine, ils n'étaient pas rémunérés mais nourris, logés et nous avions avec eux d'excellents rapports.

Direction le Nord !

Cette Indochine-là aurait pu ne me laisser que de bons souvenirs... Hélas, quelque six mois après mon arrivée, on me fit savoir que je devais aller prêter main forte dans un poste avancé du nord Annam afin d'y installer une liaison radio. Un avion me transporta jusqu'à Hué, l'ancienne capitale de l'Annam, puis le reste de la route se fit par camion, via Dong Hoï, et arrivée à Quang Khé par des chemins improbables et potentiellement dangereux.

Quang Khé, imaginez le tableau, un petit fortin comme on en voit parfois dans certains films de cow-boys, presque rond, accolé à un petit village, bordé par le petit fleuve Song Giang, tout près de la « passe » et de la mer de Chine.

Histoire



Tourane, Centre Annam : bébé aux baguettes.

© Boris Brentchaloff



Une grand-mère et ses petits-fils, Tourane 1951.

© Boris Brentchaloff

À l'intérieur, un petit bâtiment en dur pour abriter « l'état-major » constitué de deux jeunes lieutenants, l'un pour la Coloniale, l'autre pour la Marine.

Pour abriter la troupe, des « consets » sortes de tunnels demi-circulaires en tôles dont un réservé à la Marine, notre logement et un dortoir.

Un autre bâtiment en dur, rectangulaire, semi-enterré dans le sable, était destiné au PC radio, donc c'était le domaine que je partageais avec un jeune de la Coloniale, radiotélégraphiste comme moi. Nous avons

chacun notre matériel et notre propre réseau. Après des débuts un peu laborieux, la liaison s'établit enfin pour des échanges avec nos PC respectifs. Notre alimentation électrique dépendait d'un groupe de lourdes batteries.

Juste à côté de notre bâtiment trônait un canon de 75 qui, pas trop souvent heureusement, crachait ses obus d'intimidation avec un bruit assourdissant.

La vie, dans ce fortin, était forcément assez monotone... Nous étions comme prisonniers de nous-mêmes. La cantine laissait à désirer : que des conserves, rations américaines dont corned-beef et patates déshydratées. À part quelques bananes « cochon » que l'on se procurait au village voisin...

Ce village, Quang Khé, était assez réduit mais je n'ai jamais su combien il comportait d'autochtones, peut-être 200 à 300 personnes pour la plupart pêcheurs et cultivateurs. Le jour, nous avons de bons rapports presque amicaux avec eux, mais la nuit, il n'était pas question d'y faire une incursion car d'autres « invités », moins bien intentionnés à notre égard, pouvaient s'y trouver.

La preuve de ces bons rapports diurnes, nous les Européens avons été invités à un repas de mariage ! Mais en respectant l'ordre de table en vigueur, c'est à dire une grande table pour nous les invités et les hommes du village, alors que les éléments féminins, y compris la jeune mariée, se trouvaient dans une pièce à côté... Après ce bon repas, nous avons remercié chaleureusement nos hôtes.

Cet épisode a contribué à ma réflexion sur le bien fondé, d'abord économique, puis politique, de cette drôle de guerre. La suite des événements, tragique, n'a fait que conforter mes doutes et ma détestation de la guerre

qui, depuis, ne m'a jamais quitté.

Saison des pluies... et des ennuis !

Nous étions en octobre, ce qui correspond à la période hivernale dans ce pays, qui se traduisait souvent par des pluies abondantes, du vent, une mer agitée. Ce 31 octobre, justement, un typhon, baptisé Wilma, s'abattait sur notre région après avoir dévasté les Philippines et une grande partie des côtes indochinoises. Le vent soufflait avec une telle violence qu'il était difficile de se tenir debout. Le petit fleuve Song Giang gonfla rapidement et s'infiltra dans notre camp au point de noyer les batteries de notre PC radio semi-enterré dans le sable.

Mais, plus grave, nos embarcations armées, soit deux LCM¹ et deux LCVP², amarrées le long du fleuve à quelques mètres du fortin, cassèrent leurs amarres et partirent à la dérive au gré des flots tumultueux, sans équipage. Panique au camp ! Le courant capricieux va faire échouer un LCM en amont, à l'ouest du camp tandis que l'autre va s'échouer plus au sud-est, hors de portée...

L'espoir de récupérer les LCM s'avère impossible. Quant aux deux LCVP, ils se sont échoués sur la rive ennemie face au camp. L'idée d'aller les récupérer, au moins pour les désarmer, s'impose en urgence... Pour cela, on réquisitionne la jonque à moteur appartenant au seul commerçant du village



Un sampan à Tourane (Centre Annam).

© Boris Brentchaloff

qui « accepte » de participer à l'opération envisagée en tant que pilote.

On fait appel aux volontaires pour cette mission, ils sont nombreux à l'appel, c'est ainsi qu'embarquent 14 marins et 37 supplétifs avec trois encadrants, dont l'enseigne

de vaisseau Bousart. Moi, aussi volontaire, refusé à cause de ma mission de radio (postérieurement, je me suis dit que ma spécialité m'avait peut-être sauvé la vie).

Tragique dénouement...

Malheureusement, sans doute à cause du courant trop fort, le gouvernail de la jonque se casse. Et voilà la petite embarcation à la dérive poussée par les flots tumultueux vers la barre et la mer. Panique à bord !

Un certain nombre de bons ou moins bons nageurs décident de sauter pour tenter de rejoindre la rive avant que l'embarcation ne passe la barre. La plupart va échouer et certains seront retrouvés noyés sur les plages plus au sud (soit 19 hommes dont 12 marins et sept supplétifs).

Beaucoup sont restés à bord de la jonque et vont se trouver ballottés en pleine mer pendant près de trois jours, au gré du courant, sans nourriture ni boisson, risquant la noyade par chavirement à chaque instant. Pendant ce temps, la Marine a déployé des moyens de

1. LCM : Landing Craft Mechanized ou Landing Craft Mechanical, engin de débarquement conçu pour transporter des véhicules.

2. LCVP : Landing Craft, Vehicle, Personnel, engin de débarquement pour des véhicules, du matériel et du personnel.



L'auteur, 23 ans, a été croqué par un artiste de rue à Phnom Penh.

© Boris Brentchaloff

recherche : patrouilles sur les côtes et avions (*Siebel, Martinet, Morane*). Sans succès.

Enfin, le 3 novembre à 10h30, un aviso, *l'Impétueux*, retrouve la frêle embarcation près de l'île de Poulo-Condor, à 600 km au sud de son point de départ. La jonque, livrée à elle-même, n'a miraculeusement pas sombré dans la tempête !

Le compte rendu de la revue militaire locale de Saïgon, qui relate cet épisode quelques jours plus tard, s'arrête là. Rien sur ce qui s'est encore passé à Quang Khé les 31 octobre et 1^{er} novembre...

Soupçonnant le Vietminh de s'approcher de nos engins échoués pour en saisir l'armement, il est fait appel à l'aviation militaire qui a mitraillé et bombardé au napalm les villages qui nous faisaient face.

En France, on oublie souvent que nous avons utilisé le napalm en Indochine bien avant les Américains qui en ont fait un usage intensif. Le lendemain de cette intervention, une barque pleine de blessés graves, femmes, enfants, vieillards, tous plus ou moins brûlés, est venue chez nous dans l'espoir de se faire soigner. Nous les avons accueillis, bien sûr, avec respect et pitié. Hélas, aucun médecin dans le camp, seul un infirmier marine ne disposant que de très peu de médicaments. Le pauvre, aidé par quelques-uns d'entre nous, a fait ce qu'il a pu, c'est à dire pas grand-chose d'efficace et nous savions tous que ces malheureux allaient mourir dans les heures qui suivaient...

Depuis ce jour, j'ai fait mienne la parole de Jacques Prévert : Que maudite soit la guerre !

De retour en France après ces deux ans d'Indochine et après une permission bien méritée, j'ai prolongé mon engagement d'une année supplémentaire pour pouvoir retourner là-bas. Entre temps, en 1954, l'armistice a été signé grâce à Mendès-France.

Ces deux nouvelles années ont été consacrées par la Marine, à transporter les populations catholiques du Nord vers le Sud et à remonter au Nord une partie de l'armée Vietminh avec son matériel et, en particulier, des chevaux et des éléphants... On connaît la suite tragique de la guerre qui a repris de plus belle avec l'engagement des Américains : de guerre post coloniale avec les Français, elle est devenue guerre anti communiste, finalement perdue par l'Occident.



Boris BRENTCHALOFF

GR 09

CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939-1945

Président : M. Loïc De Laborie
Adresse : CMI, chez M. Loïc De Laborie
5 rue Charles Vaillant
78400 Chatou



Le coup de force japonais du 9 mars 1945 a été commémoré cette année avec une ampleur toute particulière grâce à la présence du 2^e bataillon (180 St Cyriens) de l'ESM St Cyr Coëtquidan. L'association CMI 1939-1945 (en lien avec le Comité de Mémoire Indochine) a pris en effet l'initiative d'inviter la promotion 2021/2024 qui a choisi comme parrain le colonel Charles le Cocq, mort au combat contre les Japonais le 11 mars 1945 à Ha Koi et nommé Compagnon de la Libération à titre posthume par le général Leclerc.

Les temps forts de la journée ont été la messe solennelle à la chapelle de l'École Militaire, animée par le chœur de la promotion le Cocq puis le ravivage de la Flamme à l'Arc de triomphe dirigé par le général Dary. La cérémonie s'est achevée par le chant de la promotion. Les élèves officiers ont pu aussi rencontrer quelques anciens d'Indochine qui ont connu le coup de force. Ces derniers leur ont rappelé les actes héroïques de notre armée dans cette terre française oubliée de l'Asie, tel le colonel Jean de Heaulme qui a participé au combat contre les Japonais, tout jeune lieutenant sorti de l'école de Tong-St Cyr ou le colonel Jean-Yves Guinard qui était à Dien Bien Phu, ancien sergent au 8^e BPC du capitaine Tourret.

GR 66

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président : M. Raymond Mallol
Adresse : 4 Rue Ronde
66400 Céret



Le 15 avril 2023, s'est tenue notre assemblée générale, présidée par le président fédéral, le général René Peter. Le président Raymond Mallol a remercié de leur présence le sous-préfet Jean-Marc Bassaget, le maire Antoine Parra, le lieutenant-colonel Christophe Corréa, DMD, et M. Joseph Lopez, administrateur. Le président Mallol fait observer une minute de silence en mémoire des adhérents disparus, des militaires tués au combat et des gendarmes disparus dans l'exercice de leurs fonctions. Les rapports d'activité et financier ont été présentés et approuvés. Le

président a présenté son rapport moral sur divers points de la FNAM et les activités avec les Cadets de la défense, les classes défense et les établissements scolaires. Le président fédéral a présenté

la fédération et les conventions avec différents partenaires et a remercié les actions du Gr 66. Le maire remercie le Gr 66 pour ses actions et transmission de la mémoire. Le sous-préfet remercie la fédération et le Gr 66 sur les différentes actions. Le président fédéral René Peter et M. Joseph Lopez ont remis la médaille de bronze à Mme Marie-Thérèse Mallol et au DMD Christophe Corréa, la médaille d'argent à MM. René Wallet, Jean-Claude Richet et Robert Couteau. La assemblée s'est terminée par *La Marseillaise*, le verre de l'amitié et un repas de retrouvailles

Raymond MALLOL

Groupements

GR 95

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA HAUTE-SAÔNE

Président : M. Daniel Varney
Adresse : Maison du Combattant
26 rue Pierre de Coubertin
70000 Vesoul



Charles, sous-préfète, M. Alain Chrétien, maire de Vesoul, M. François Eschbach, directeur de

Le 21 mai 2023, a eu lieu notre assemblée générale à Vesoul.

En présence de 54 drapeaux, le président Daniel Varney ouvre la séance à 9h30, il remercie le colonel Henri Schwindt, administrateur fédéral ainsi que les présents. Une minute de recueillement est observée à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour nos morts en opérations. Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité. Le tiers sortant du comité fédéral est réélu à l'unanimité. À 10h30, le président accueille les autorités, Mme Estelle

l'ONaCVG de la Haute-Saône, le colonel Anne Labadie, commandant la BA 116 et DMD, le colonel Crampé, commandant le groupement de gendarmerie.

À l'issue, MM. Robert Sponen et Jean Ferry ont reçu la médaille d'or de la FNAM, MM. Hubert Dirand et Régis Liechty la médaille d'argent, Mmes Lydie Rincourt et Elisabeth Souralsky la médaille de bronze.

Nous nous sommes ensuite rendus au monument aux Morts où MM. Jean-Pierre Maire et Nicolas Gavinet ont reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau. S'en est suivi un dépôt de gerbes par les autorités.

Daniel VARNEY

GR 105

GROUPEMENT NATIONAL DES COMBATTANTS D'INDOCHINE - T.O.E. ET M.M.E.

Président : M. Robert Boutin
Adresse : Maison du Combattant
15 bis rue de la Gare
74000 Annecy



Les effectifs diminuent inexorablement, créant des situations difficiles. Il rappela que le rôle du groupement consistait plus particulièrement à maintenir vivant le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie

lors de cette guerre lointaine.

Mme Irène Ducret, secrétaire, résuma nos activités. M. Jean-Paul Ducimetière, président délégué et trésorier, présenta le bilan. Quitus a été donné à l'unanimité aux deux rapports.

Durant l'AG, le président a présenté Mme Sandra Emonet, qui a été cooptée à l'unanimité, elle assurera à l'avenir la fonction de secrétaire.

Un pot convivial, suivi d'un excellent repas dans un restaurant de Chavanod, clôtura cette agréable journée.

Robert BOUTIN

Quelques jours après les obsèques de notre ancien président et administrateur de la FNAM, André Laperle, notre groupement a tenu son assemblée générale à Annecy, dans les locaux de la maison du combattant. En présence d'une trentaine de personnes, le président Robert Boutin a ouvert l'AG. Après avoir remercié les participants, il fit observer un instant de recueillement en hommage à nos amis disparus, en particulier : André Laperle et Jean-Luc Orgeat de la section d'Aix-les-Bains. Puis, il présenta son rapport moral.

GR 149

ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS DU
MINISTÈRE DES FINANCES

Président : M. Bernard Poussin
Adresse : Ministère de l'Économie
et des Finances 139 rue de Bercy
Teledoc 000
75572 Paris Cedex 12



Notre association a organisé le mercredi 10 mai 2023 une cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 au sein du ministère des Finances.

Cette commémoration était présidée conjointement par M. Bernard Berry, vice-président de l'association, et Mme Anne Blondy-Touret, secrétaire générale des ministères économiques et financiers, en présence de

M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, Mme Brigitte Raine, secrétaire nationale, et de M. Fabrice Ferrani, représentant de l'Île-de-France de l'association vétérans OPEX (gr 271).

Les élèves de l'école primaire public générale Jean-Simon à Paris 13 ont interprété *La Marseillaise*.

GR 163

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DE L'HÉRAULT

Président : M. Jean-Pierre Vincent
Adresse : Résidence Le Capri N° 40
- 322, Place des Cosmonautes
34280 La Grande-Motte



Le jeudi 1^{er} juin 2023 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la Section Fédérale André Maginot de l'Hérault et de l'Association des Anciens combattants, salle Henri Dunoyer à La Grande Motte. Le président Jean-Pierre Vincent ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux adhérents et sympathisants.

Il demande une minute de recueillement en mémoire des disparus depuis la dernière AG, tout en ayant une pensée pour les malades et handicapés qui n'ont pu se déplacer.

Le président donne ensuite lecture du rapport moral et du rapport financier, lesquels n'apportent aucune remarque. Ils sont adoptés à l'unanimité. Après avoir

donné lecture des activités diverses et nombreuses durant l'année 2022, il cite l'action et la participation du GR 163 auprès des établissements scolaires concernant les voyages sur les lieux de mémoire et les actions de la FNAM sur le plan financier.

Cette assemblée a été clôturée par le verre de l'amitié en présence de M. Jean-Paul Huot, adjoint au maire chargé de la vie citoyenne.

Jean-Pierre VINCENT

Groupements

GR 165

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU LOIR ET CHER

Président : M. Maurice Gangneux
Adresse : 12 rue de la Gare
41400 Chissay-en-Touraine



L'assemblée générale, ouverte par le président Maurice Gangneux, s'est déroulée en présence de Mme Aude Valéry-Aurus, directrice de l'ONaCVG de Loir-et-Cher, Mme Marie-Claude Dupou, première adjointe de La Chaussée-Saint-Victor représentant M. Stéphane Baudu, maire, qui nous a rejoints plus tard, du lieutenant colonel Plus, DMD adjoint, du représentant du commandant du groupement de gendarmerie, de M. Gérard Leduc, administrateur de la FNAM, et de

nombreux présidents d'associations amies.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Après la prise de parole des autorités, Colette Luzeux, secrétaire-trésorière et également présidente de la FAITOE (GR13), s'est vue remettre la médaille d'or de la FNAM par Gérard Leduc. L'assistance s'est ensuite dirigée pour le dépôt de gerbe devant la stèle érigée en hommage aux Morts pour la France, accompagnée de 21 portedrapeaux. Les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié avant le repas dansant. Rendez-vous en 2024.

Maurice GANGNEUX

GR 228

LES MUTILÉS DE GUERRE DU DOUAISIS

Président: M. François Millon
Adresse: 107 rue de la Tour de Bourgogne - 59500 Douai



Notre 104^e AG s'est déroulé le 12 mars à la Chapelle des Associations sous la présidence de MM. Frédéric Chéreau, maire de Douai, Alain Véron, président de la Légion d'Honneur, et Jean-Louis Vamelle, président de la Médaille Militaire et du comité d'entente.

Le président, François Millon, a débuté la séance par une minute de silence pour nos camarades décédés, les combattants de toutes les guerres et les victimes d'attentats. Le trésorier, Christian Van-Overbeke, a présenté les rapports financiers 2022, approuvés

nos anciens.

Dans le cadre du devoir de mémoire de la FNAM, trois lycées ont été parrainés en 2022, ainsi que Mme Cathy Leblanc, professeur de philosophie des droits de l'homme à l'université, avec une remise de chèque pour chaque établissement ainsi que pour le Lycée Lavezzari à Berck. Le bureau est reconduit. Le président a offert le verre de l'amitié.

François MILLON

GR 246

ASSOCIATION DES ANCIENS DU 1^{er} RÉGIMENT D'INFANTERIE

Président : M. Didier Renaud
Adresse : Mairie
18200 Saint-Amand-Montrond



épouse de Maurice Renaud, ancien du 1^{er} RI de la 9^e compagnie. Cette année inauguration d'une plaque indiquant le lieu où se

trouvaient les baraques du 1^{er} RI en 1942. Toutes les autorités ont participé aux cérémonies : Mme Sophie Chauveau, sous-préfète de l'arrondissement de St-Amand-Montrond, MM. Loïc Kervran, député de la 3^e circonscription du Cher, Emmanuel Riotte, maire de St-Amand-Montrond, le colonel Uchida, chef de corps du 1^{er} RI, et Lt Colonel Guenin, DMD. L'après-midi assemblée générale où le capitaine Osa nous a beaucoup parlé du projet 2024. Puis lecture du rapport moral par le secrétaire et du rapport financier par la trésorière. Propositions des manifestations 2023 et projets.

Notre congrès a eu lieu les 12 et 13 septembre. Le premier jour est consacré au recueillement devant les stèles où sont tombés les Anciens du 1^{er} Régiment d'infanterie en 1944. La journée s'est terminée au Mémorial de la Résistance à Arçay, Les enfants des écoles d'Arçay étaient présents et ont chanté *La Marseillaise*. Le 13 septembre recueillement à la stèle du commandant Rauscher, à la stèle du général Bertrand où le président a mis à l'honneur Mmes Blanchard, fille de Daniel Blanchard de la compagnie Surcouf, et Suzanne Renaud,

se sont vu remettre un chèque pour leurs voyages pédagogiques. M. Henri Schwindt, administrateur de la FNAM, a remis ces subventions aux chefs d'établissements.

Avant de clôturer l'assemblée, le président a cité cette phrase du général de Villiers : « Aïmons notre jeunesse, elle nous le rendra ! La jeunesse a soif de grandeur et pas de performance. »

À l'issue de l'AG, Christian Hinsinger a invité l'ensemble des invités au pot de l'amitié.

GR 249

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU BAS-RHIN

Président: M. Christian Hinsinger
Adresse: 1 rue du Baron Stanislas
67150 Osthouse



Le mercredi 5 avril 2023, notre groupement a tenu sa 13^e assemblée générale ordinaire à Sélestat. Malgré leur grand âge, les anciens combattants et invités étaient au rendez-vous.

Le Gr 249 est constitué de huit sections et amicales soient 330 membres. Il apporte son aide à ses sections dans le domaine social et participe au Prix de la Mémoire et du Civisme. Cette année, le lycée Schwilgué de Sélestat, le collège des Châteaux de Châtenois et le lycée polyvalent du Haut-Barr à Saverne

Christian HINSINGER

Groupements

En raison du caractère exceptionnel pour un groupement de fêter ses 100 ans d'existence, la FNAM a décidé de déroger à la règle de la demi-page réservée aux groupements.

GR 147

FÉDÉRATION LE COMBATTANT DU GERS

Président : M. Jean-Louis Tosque

Adresse : Le Réveil au Buguet 32260 Lamaguère

Centenaire « le Combattant du Gers – GR 147 »

Le 4 juin 2023, plus de cent trente membres de notre fédération « Le Combattant du Gers » étaient réunis pour célébrer le centenaire de la plus ancienne association d'anciens combattants gersoise, en présence du général Peter, président fédéral de la FNAM.

Cet anniversaire se devait de saluer la mémoire de toutes les générations du feu, en premier lieu celle de ceux qui ont imprégné de sang gersois les champs de bataille où la France a été engagée.

Ce devoir de mémoire oblige à saluer celle de Louis Baqué à l'origine de notre fédération. Grièvement blessé dès les premiers combats de 1914, il ne put rejoindre son régiment, mais continua, en tant qu'auxiliaire, à participer au soutien des unités de ligne.

Louis Baqué va alors s'engager pour obtenir ces droits à réparation évoqués par Georges Clemenceau.

L'hommage que lui rendit Maître Marcel Lacoste lors de

ses obsèques est éloquent : « Apôtre sans aide, sans ambition, sans espérance autre que l'affection de ceux pour lesquels il combattait encore, il parcourut dès le retour de la paix, toutes nos communes du Gers. Qui ne l'a vu poussant sa modeste bicyclette [...] sous tous les temps, par toutes les températures, sur les chemins les plus boueux de nos campagnes ? Et puis à la lueur de quelque modeste lampe, il réunissait [...] ses anciens camarades, leur insufflait sa foi dans la reconnaissance qui leur était due à la suite de tous leurs sacrifices. Il leur distribuait les journaux et les tracts qu'il portait sur sa vieille machine, et leur prêchant l'union qui fait la force, il les enrôlait dans son association. ». Son action s'inscrit dans la ligne de celle, qu'au niveau national, André Maginot conduit.

L'association constituée en 1923, évoluera au fil des années et des conflits. Les présidents qui se sont succédé ont su intégrer les nouvelles générations du feu. Unis par les mêmes valeurs, par la participation aux conflits qui continuent de voir nos couleurs engagées sous différents cieux, ils n'ont qu'une devise : « Des Poilus aux OPEX, tous frères d'armes ».





MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

ANDRÉ MAGINOT

Un patriote exemplaire

Une bande dessinée au service de la mémoire
publiée par la Fédération Nationale André-Maginot

En 2023, la Fédération Maginot célèbre les 135 ans de sa création et ses 70 ans d'appellation Fédération Nationale André-Maginot. La FNAM sera également présente au centenaire du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe où, le 11 novembre 1923, André Maginot l'alluma pour la première fois.

Ces anniversaires sont illustrés dans une bande dessinée intitulée « André Maginot, un patriote exemplaire ».

Patriote hors du commun, André Maginot, alors député de la Meuse, n'hésite pas à monter au front comme simple soldat et à se battre en première ligne où il fût grièvement blessé.

Revenu à l'Assemblée Nationale, nommé ministre des Pensions puis de la Guerre, il assumera également la présidence de la plus ancienne des associations d'anciens combattants.

Il continuera la lutte jusqu'à sa mort en œuvrant inlassablement pour les droits à reconnaissance et à réparation de ses camarades de guerre, anciens combattants, blessés et mutilés.



Tarif : 14 €

À commander sur <https://bdmaginot.com/>
ou sur le site de la FNAC

Adhérents de la Fédération
Nationale André Maginot

Savez-vous que vous bénéficiez
des prestations **Vacances loisirs Igesa**
à tarif préférentiel ?

Pour tous les goûts, pour toutes les envies,
Choisissez les vacances qui vous ressemblent !!!

Et venez partager l'expérience **Igesa**



Séjours famille dans nos centres
de vacances,
Et/ou séjours pour vos
enfants dans les **Colos Igesa**,
Et/ou **séjours de groupe ou de
cohésion**, entre amis, ou avec votre
communauté



Nos équipes **Igesa**,
attentives à **vos
bien-être**, et nos centres
nouvellement rénovés
pour améliorer votre
confort, vous accueillent
pour faire de votre séjour
chez nous, **un délicieux
et inoubliable** moment



de **détente** et de **plaisir**.
Dans le cadre de vos
activités associatives,
Igesa vous reçoit
également dans le cadre
de **vos séminaires,
assemblées générales** ou
congrès.

Tous les détails sur www.igesa.fr
et auprès du président de votre Groupement ou
votre Section fédérale

igesa

Votre été 2023

Découvrez
nos établissements Vacances
sur igesa.fr !!!



igesa.fr

Pour le détail des modalités de réservations, se référer à *La Charte 1 2023*, pages 8 à 10.

Igesa | SOUTIEN, LOISIRS
ET SERVICES
AUX FAMILLES
DES ARMÉES
nous vous devons bien ça

Tours 2023

